



Journée internationale de la jeunesse

Le MJU marque l'évènement d'une pierre blanche à Amlamé

La journée internationale de la jeunesse a été célébrée dans plusieurs pays africains. Au Togo, le Mouvement des Jeunes Unir (MJU) a profité de cet événement pour mobiliser sa base dans la préfecture d'Amlamé.



PAGE 10

ECONOMIE



Rapport CPIA

Le Togo fait des progrès en matière de politiques socio-économiques

Le Togo occupe la 15ème place sur 39 pays évalués dans le rapport de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique (CPIA) paru ce mois. Le pays s'est distingué en matière de politiques socio-économiques ...

PAGE 9

ACTUALITE



Journée internationale de la jeunesse

Le gouvernement togolais et l'UNFPA financent des jeunes

Douze associations de jeunes, lauréates du concours d'appel à projet organisé par le ministère du Développement à la base, en collaboration avec l'UNFPA, ont reçu chacune leur chèque ce 14 août 2020 au centre des jeunes d'Avedji. C'était au cours d'une cérémonie officielle, à l'occasion de la célébration ...

PAGE 11

Bons Covid-19

Le Togo mobilise 70 milliards FCFA

Le Togo a levé jeudi 13 août la somme de 70 milliards FCFA. L'opération s'est faite à travers des Bons assimilables du trésor (Bat).

PAGE 9



A la limite de la comédie

Agbéyomé Messan Kodjo ou l'art de la politique-spectacle

Plus les jours passent et plus Agbéyomé Kodjo donne l'impression d'être un comédien plutôt qu'un acteur politique soucieux de l'avenir de son pays. Les actes désespérés posés par le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février dernier, et ses propos sont assez révélateurs.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Protection du personnel soignant : le Synphot initie une journée de réflexion à l'endroit de ses points focaux

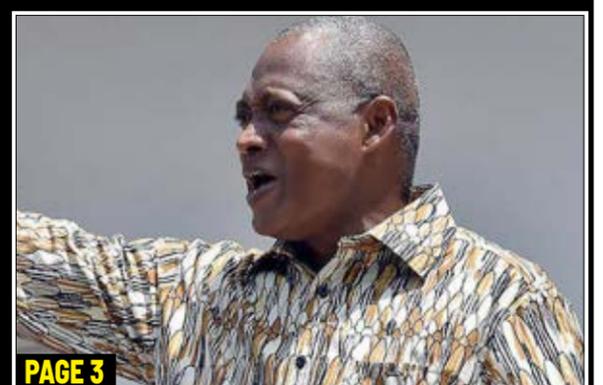
Le Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot) a organisé en fin de semaine dernière, une journée de réflexion à l'endroit d'une quarantaine de ses points focaux venus de toutes les régions du pays. La protection du personnel soignant pour un service sécurisé dans un contexte de coronavirus, était au centre des échanges. A l'instar des personnels soignants de plusieurs autres pays, ceux du Togo sont en première ligne dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Ils sont donc aussi par conséquent très exposés. En voulant remplir leur mission qui est de sauver des vies, certains parmi eux ont déjà été contaminés par le virus de la Covid-19. C'est d'ailleurs la raison qui a poussé les responsables Syndicaux à sortir de leur réserve il y a quelques jours. L'on a en effet failli connaître des mouvements de grève au Centre hospitalier universitaire (CHU) Campus. Heureusement que la bombe a été désamorcé de justesse ...

PAGE 3

Actualité politique

Jean-Pierre Fabre envoie un pic à la Dynamique Kpodzro

Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et maire de la commune du Golfe 4, Jean-Pierre Fabre s'est adressé samedi dernier à certains de ses militants qui sont allés lui renouveler leur soutien ...



PAGE 3



SOMMAIRE

Mise en chantier d'une route par les riverains à Agoényivé 3
Une belle illustration de la nouvelle gouvernance locale en cours



P 9

Gouvernance locale
Des élues locales formées en leadership politique



P 10

Corruption
La STT fait peau neuve et se penche sur les conditions de travail



P 11

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

“Je veux devenir une grande commerçante, et le FNFI est davantage résolu à m'accompagner”, clame Adja Gbati

Pour ce numéro de votre rubrique “Echos des bénéficiaires des produits FNFI”, c'est la ville de Bassar qui est mise sous les feux de la rampe. Ici, nous partageons avec vous les témoignages de Adja Gbati, qui est à son deuxième cycle du crédit “Acces des Pauvres aux Services Financiers” (APSEF) du FNFI. Grâce à ce crédit, notre intermocertrice, la quarantaine révolue s'est lancée dans la vente de beignets de haricot. Une activité qui aujourd'hui lui permet de joindre les deux bouts. Reportage...

Nous sommes ici à Bassar. Juste en face du stade de la ville, un petit marché improvisé de femmes de la localité qui vendent un peu de tout. Des ignames aux légumes, en passant par des mets du terroir, ces braves populations de Bassar savent comment faire des activités génératrices de revenu pour joindre les deux bouts. Au nombre des commerçants dans cette zone, plusieurs sont déjà intégrés au paysage financier, via les innombrables produits du FNFI. Parmi eux, Adja Gbati, 43 ans mène aujourd'hui une Activité Génératrice de Revenu grâce au concours financier que le FNFI lui a octroyé, via notamment son produit APSEF.

Personnellement, je suis au second cycle du crédit APSEF. Comme vous pouvez le constater

avec moi, les deux cycles de crédits obtenus m'ont permis de débiter mon petit commerce de vente de beignets de haricot. Les beignets sont dans notre ville une denrée très prisée, surtout lors des fêtes ou des réjouissances populaires. Donc c'est à juste titre que j'ai choisi ce secteur d'activités pour pouvoir me faire assez de revenus et tirer mon épingle du jeu. Le FNFI a été d'un grand secours pour moi. Paracerque j'ai eu droit à un crédit sans épargne préalable et sans garantie financière ni matérielle. Et en plus de tout cela, je bénéficie d'une assurance. Tout ce que je m'efforce jour après jour de faire c'est de bien rembourser dans les délais afin de continuer à avancer dans le paysage de l'inclusion financière.”

Comme Adja, des milliers de bénéficiaires prennent



Adja Gbati

d'assaut les Institutions de Microfinance partenaires du FNFI pour obtenir des crédits, histoire de leur donner un coup de main dans l'avancée de leurs activités. Les milliers de témoignages recueillis dans l'ensemble des régions confirment que le FNFI est durablement ancré parmi les instruments de lutte contre la pauvreté.

“ L'expérience que je

fais avec le FNFI depuis quelques années me pousse à dire que dans notre pays, il existe de nombreuses opportunités que nous devons saisir pour renforcer notre autonomie financière et sociale. Moi, j'ai tout de suite saisi ma chance, et j'ai de nombreux projets à réaliser pour diversifier mes activités. Et pour cela, je compte sur les deux derniers cycles du crédit

APSEF, puis plus tard le Produit d'Accompagnement Spécial. Mon ambition à moyen terme est de commercialiser en plus des beignets, du fromage traditionnel et d'autres petites bricoles. Je veux à terme devenir une grande commerçante, et le FNFI, j'en suis convaincu, est davantage résolu à m'accompagner”.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



tm
TOGOMATIN

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Le personnel soignant a reçu des garanties sur les moyens que le gouvernement et ses partenaires comptent mettre en œuvre pour sa protection. Il faut avouer que des efforts étaient déjà en cours.

Toutefois, les Syndicats ont tout intérêt à rester éveillés pour rappeler à chaque fois que cela est

nécessaire, que l'on est en train de dévier du sentier. Une journée de réflexion à l'endroit de ses points focaux permettra à ces derniers de ne pas baisser la garde. Ce fut l'occasion pour le Synphot de faire le point sur l'augmentation des contaminations dans les rangs du personnel soignant.

Il s'était aussi agit de

s'assurer que le matériel de protection mis à la disposition des hôpitaux par le gouvernement soit vraiment donné aux agents dans les conditions prévues par les arrêtées et directives pris à cet effet. Les participants ont été sensibilisés sur l'importance de leur rôle de contrôle, afin d'éviter les ruptures qui exposent les soignants aux

risques de contaminations. Le bureau exécutif national a demandé aux responsables syndicaux d'être vigilants et prudents en ce qui concerne les implications légales des actions à mener dans le contexte de l'Etat d'urgence sanitaire. Allusion faite au récent préavis de grève avorté. Le Syndicat souhaite également un renforcement du personnel soignant.

Le Synphot a saisi l'occasion pour remercier ceux qui contribuent ou contribueront au projet « solidarité personnel soignant Togo ». L'on n'a pas passé sous silence le dévouement du personnel soignant dans son ensemble, pour venir à bout de la pandémie du coronavirus.

Edem Dadzie

Actualité politique

Jean-Pierre Fabre envoie un pic à la Dynamique Kpodzro

Le président de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) et maire de la commune du Golfe 4, Jean-Pierre Fabre s'est adressé samedi dernier à certains de ses militants qui sont allés lui renouveler leur soutien. Se prononçant sur l'actualité politique nationale, le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février dernier envoie un pic aux membres de la Dynamique Kpodzro.

Depuis sa débâcle inattendue à la présidentielle de 2020, l'ancien chef de file de l'opposition togolaise a visiblement pris un peu de recul. Sans doute qu'il veut se consacrer à la mission que lui ont confiée ses compatriotes de la commune du Golfe 4. En tout cas, ce n'est pas du travail qui manque. Les exigences de la gouvernance locale sont fortes et les attentes sont grandes.

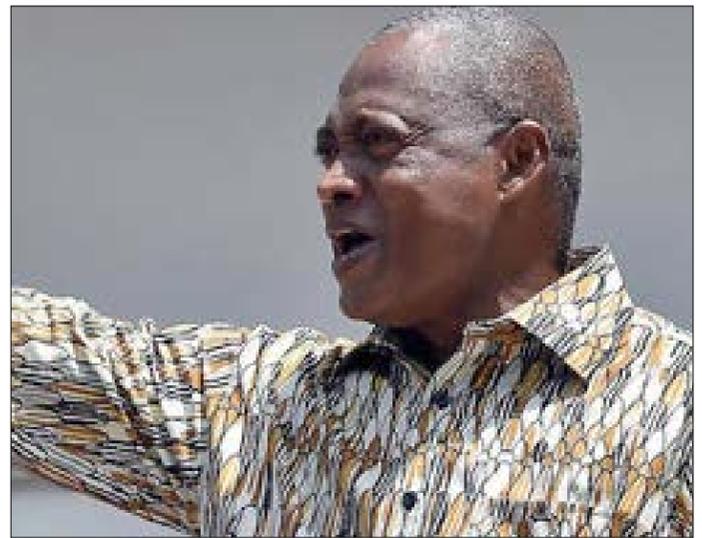
Mais, cela n'empêche pas monsieur Fabre, aux détours d'une visite de courtoisie initiée par certains de ses militants, de donner son point de vue

sur l'évolution de l'actualité politique nationale. Surtout que lui-même se sent depuis quelques années déjà investi d'un destin national. En attendant que son rêve consistant à occuper le fauteuil présidentiel ne connaisse un début de réalisation, Jean-Pierre Fabre ne peut que ruminer ses mécontentements vis-à-vis de ses collègues de l'opposition. Ainsi, pense-t-il que l'aventure dans laquelle la Dynamique Kpodzro est en train d'entraîner les Togolais n'est que de l'amusement. Il faut toutefois lui rappeler qu'il est l'initiateur de ce

sport favori des opposants togolais, qui consiste à contester les élections sans preuves évidentes.

« Il y en a qui s'amuse avec tout, ils ne respectent pas les Togolais. Mais nous, nous continuons la lutte. Et vous ne nous verrez nulle part si ce n'est dans cette lutte. Avec l'expérience que nous avons, ce ne sont pas ces petits qui peuvent nous faire du mal », a-t-il adressé aux militants. Il n'a visiblement rien perdu de sa détermination. Mais qui sont ces petits ? Sans doute monseigneur Kpodzro et ses poulains.

Jean-Pierre Fabre n'est pas du tout tendre avec



Jean-Pierre Fabre

le prélat qui l'a qualifié de « Juda », c'est-à-dire traître. En tout cas, les deux hommes ne cachent pas leur inimitié l'un pour l'autre. Pour le président de l'ANC, ce fut une erreur de mettre monseigneur Kpodzro devant cette

dynamique. Alors que le candidat de la Dynamique Kpodzro continue de défier les institutions togolaises depuis son maquis, c'est un véritable pavé que le maire du Golfe 4 vient de jeter dans la marre.

Edem D.

A la limite de la comédie

Agbéyomé Messan Kodjo ou l'art de la politique-spectacle

Plus les jours passent et plus Agbéyomé Kodjo donne l'impression d'être un comédien plutôt qu'un acteur politique soucieux de l'avenir de son pays. Les actes désespérés posés par le candidat malheureux à l'élection présidentielle du 22 février dernier, et ses propos sont assez révélateurs.



Agbéyomé Messan Kodjo

Réfusant d'admettre l'évidence, l'ancien Premier ministre est

bien obligé de se livrer à la politique-spectacle. En tout cas, à cette allure,

qu'il ne compte pas pouvoir rebondir sur la scène politique, alors que les

résultats obtenus lors de la présidentielle dernière lui en ouvraient la perspective. Il démontre à suffisance que même la minorité qui lui a accordé ses voix, s'est trompée.

Comment pourrait-il alors convaincre le reste des Togolais qu'il est assez sage pour diriger tout un pays ? en quoi fait-il d'ailleurs mieux que Jean-Pierre Fabre en matière de contestation électorale ? En quoi innove-t-il ? En prenant des décrets de nomination tout en restant caché ? L'on se demande comment il compte gouverner le Togo pendant les cinq prochaines années et comment il compte installer les ministres et ambassadeurs qu'il est en train de nommer.

La seule tribune dont disposent ces derniers pour s'adresser à leur «

peuple », n'est rien d'autre que les réseaux sociaux, c'est-à-dire le dépotoir électronique mondial. Où est alors le sérieux ? Il n'est pas étonnant que Jean-Pierre Fabre parle d'amusement. Au moins, lui s'est limité à la seule chose qu'il pouvait faire : les marches. Il ne sert à rien d'entreprendre des œuvres que l'on n'est pas en mesure de parachever.

Les rares compatriotes qui se laissent encore berner par la Dynamique Kpodzro et son candidat, doivent être sincèrement déçus. « Je suis dans le maquis et le maquis dont on parle, c'est dans un champ de maïs. Je vis difficilement cette situation », a-t-il déclaré dans un nouveau message audio, relayé par le site www.republicoftogo.com.

TM

AVIS DE RECRUTEMENT

► Contexte et Justification

En 2014, le Bénin et le Togo ont procédé à la création de l'Autorité du Bassin du Mono (ABM), en vue d'une coopération internationale pour la gestion intégrée des ressources du bassin du fleuve Mono et d'une meilleure intégration socioéconomique.

L'Autorité du Bassin du Mono a pour mission d'assurer la gestion durable du bassin, au moyen de la gestion intégrée, équitable et concertée des ressources en eau et en environnement.

L'Autorité du Bassin du Mono a pour mandat de :

- Promouvoir la concertation permanente entre les parties prenantes au développement du bassin ;
- Promouvoir la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau et le partage équitable des bénéfices découlant de leurs différentes utilisations ;
- Autoriser la réalisation des ouvrages et des projets envisagés par les Etats parties et pouvant avoir un impact significatif sur les ressources en eau du bassin ;
- Réaliser des projets et ouvrages communs ;
- Contribuer à la réduction de la pauvreté, au développement durable des Etats parties et à une meilleure intégration socio-économique sous régionale

Dans le cadre du démarrage de ses activités et de l'atteinte de ses objectifs, l'ABM lance un appel à candidature pour le recrutement de cadres pour les postes suivants :

- **Un (01) Chef de l'Unité Planification et gestion de projet (Spécialiste GIRE) ;**
- **Un (01) Chef Unité finance et Comptabilité ;**
- **Un (01) Assistant de Direction bilingue ;**
- **Deux (02) Chauffeurs ;**
- **Un (01) agent de liaison.**

1. POSTE N°1 : Chef de l'Unité Planification et gestion de projet (Spécialiste GIRE)**1.1. Classement : A2 ; Appel à candidatures lancé au Bénin et au Togo****1.2. Principales responsabilités du poste**

Sous la responsabilité du Directeur Exécutif, le chef Unité aura pour tâches de :

- Etablir périodiquement l'état des lieux de l'aménagement et de la mise en valeur des ressources en eau du bassin ;
- Participer à l'élaboration du plan de développement durable des ressources en eau du bassin et le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et superviser leur mise en œuvre ;
- Collaborer avec le chef de l'unité de coordination dans le développement et la concertation entre les principaux acteurs du développement du bassin et la coordination de leurs actions dans le cadre du plan de développement durable du bassin et de son SDAGE ;
- Collaborer avec les chefs des unités sectorielles en vue de l'identification des projets et programmes de développement sectoriel entrant dans le SDAGE ;
- Collaborer avec les responsables des services de soutien logistique (budget, gestion du matériel, etc.) dans l'évaluation et le suivi de l'exécution des apports de l'ABM aux activités de planification du développement du bassin ;
- Etablir les rapports d'exécution du plan de développement du bassin et du SDAGE et rendre compte au DP/GIRE ;
- Participer aux négociations des financements et des conditions de mise en œuvre du plan de développement durable du bassin.

1.3. Profil du poste

- Le/la candidat (e) doit être de nationalité béninoise ou togolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'au moins BAC + 5 (DEA, DESS, Master) dans les spécialités suivantes : GIRE, Hydrogéologie, Eau Hygiène et Assainissement ou équivalent dans les domaines des Ressources en eau et de l'Environnement ;
- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans un poste similaire dans une organisation publique nationale et/ou internationale ;
- Avoir une bonne connaissance en matière de gestion des projets, planification des ressources en eau et d'aménagement de bassins versant ;
- Avoir la capacité de formuler des projets ainsi que des dossiers de demande de financement ;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, MS Projet, SIG) et des technologies innovantes dans le domaine de la gestion de l'eau et de l'environnement ;
- Le/la candidat (e) doit : (i) maîtriser les outils et techniques de communication (écrit et orale), ceux d'organisation, de planification et de résolution de problèmes, avoir une aisance et une rigueur rédactionnelle ; (ii) avoir une bonne capacité d'adaptation et d'innovation et faire preuve de leadership transformationnel ; (iii) être de bonne moralité, sociable, avoir le sens du travail d'équipe et une bonne capacité d'écoute ; (iv) être apte à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Maîtriser le français ou l'anglais et pouvoir s'exprimer dans une autre langue nationale.

2. POSTE N°2 : Chef Unité Finance et Comptabilité**2.1. Classement : A2 ; Appel à candidatures lancé au Bénin et au Togo.****2.2. Principales responsabilités du poste**

Sous la responsabilité du Directeur Exécutif, le comptable aura pour tâches de :

- Enregistrer toutes les opérations comptables relatives aux activités de l'ABM ;
- Tenir à jour régulièrement les livres et les registres ;
- Produire les états financiers dans le respect des procédures ;
- Produire périodiquement ou à la demande du DAF les états de recettes, de dépenses et de trésorerie ;
- Procéder périodiquement au rapprochement bancaire et à l'analyse des comptes ;
- Rassembler les données du budget en vue de son élaboration ;
- Suivre l'exécution de budget ;
- Assurer le recouvrement de créances et de paiement des fournisseurs ;
- Assurer l'intérim du DAF.

2.3. Profil du poste

- Le/la candidat (e) doit être de nationalité béninoise ou togolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures d'au moins BAC + 4 (Maîtrise) en

Finance-Comptabilité ou équivalent ;

- Justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles dans un poste similaire ;
- Maîtriser les outils de la comptabilité générale et analytique SYSCOA ;
- Maîtriser les mécanismes d'élaboration et de suivi budgétaires ;
- Avoir des connaissances pratiques en passation de marchés de fournitures, de consultants et de travaux ;
- Maîtriser la gestion des documents contractuels ; Avoir la capacité de rédiger les rapports financiers de l'institution ;
- Maîtriser l'utilisation des logiciels de comptabilité ;
- Le/la candidat (e) doit : (i) maîtriser les outils et techniques de communication (écrit et orale), ceux de d'organisation et de planification ; (ii) avoir une bonne capacité d'adaptation et d'innovation et faire preuve de leadership transformationnel ; (iii) être de bonne moralité, discret et faire preuve de discipline/rigueur/intégrité professionnelle ; avoir le sens du travail d'équipe et une bonne capacité d'écoute ; (iv) être apte à travailler efficacement sous pression et dans un environnement multiculturel ;
- Maîtriser le français ou l'anglais et pouvoir s'exprimer dans une autre langue nationale ;
- Une expérience pratique dans des projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux serait un atout.

3. POSTE N°3 : Assistant (e) de Direction bilingue**3.1. Classement : A3 ; Appel à candidatures lancé au Bénin et au Togo.****3.2. Principales responsabilités du poste**

Sous la responsabilité du Directeur Exécutif, l'assistant (e) a pour tâches de :

- gérer le courrier ordinaire et électronique ;
- gérer les appels téléphoniques ;
- assurer l'accueil des visiteurs ;
- tenir l'agenda du directeur exécutif ;
- préparer les réunions du Directeur Exécutif ;
- rédiger le compte rendu de réunions ;
- classer et archiver les documents ;
- participer aux différentes réunions du DE ;
- traduire les correspondances en français et en anglais ;
- gérer la caisse des menu dépenses du DE.

3.3. Profil du poste

- Etre de nationalité béninoise ou togolaise ;
- Etre titulaire d'un diplôme bac+3 (Bachelor) ou tout autre diplôme équivalent d'assistant de direction ;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans au poste ;
- Maîtriser les techniques de secrétariat ;
- Etre apte pour la prise de note et la rédaction des comptes rendus ;
- Maîtriser les techniques d'accueil professionnel ;
- Maîtriser l'anglais et le français ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Maîtriser le courrier électronique ;
- Le/la candidate doit : (i) maîtriser les outils et techniques de communication (écrit et orale), ceux de d'organisation et de planification ; (ii) avoir une bonne capacité d'adaptation et le sens relationnel; (iii) être de bonne moralité, discret et faire preuve d'initiative, de discipline de rigueur professionnelle ; avoir le sens du travail d'équipe et une bonne capacité d'écoute ; (iv) être apte à travailler efficacement sous pression et dans un environnement multiculturel ;

4. POSTE N°4 : Chauffeur du Directeur Exécutif**4.1. Classement : C ; Appel à candidatures lancé seulement au Bénin.****4.2. Principales responsabilités du poste**

Sous la responsabilité du Directeur Exécutif, le chauffeur du Directeur Exécutif a pour tâches de :

- Assurer le transport du Directeur exécutif et de ses hôtes;
- Veiller à l'entretien courant du véhicule ;
- Superviser l'entretien périodique du véhicule ;
- Tenir à jour le carnet de bord du véhicule ;
- Tenir à jour les pièces administratives du véhicule.

4.3. Profil du poste

- Etre de nationalité béninoise ou togolaise ;
- Avoir fait le premier cycle secondaire ;
- Avoir un permis de conduire ;
- Avoir fait une formation complémentaire en mécanique auto et d'entretien ;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la conduite.
- Maîtriser le code de la route ;
- Savoir conduire selon les règles de l'art ;
- Etre capable de lire ; écrire et parler couramment le français ou l'anglais ;
- Le/la candidat (e) doit : (i) savoir communiquer (écrit et orale); (ii) être de bonne moralité, discret et faire preuve d'initiative, de discipline de rigueur professionnelle ; avoir une bonne capacité d'écoute ; (iv) être apte à travailler efficacement sous pression et dans un environnement multiculturel ;

5. POSTE N°5 : Chauffeur**5.1. Classement : C ; Appel à candidatures lancé seulement au Bénin.****5.2. Principales responsabilités du poste**

Sous la responsabilité du chef de l'administration, le chauffeur a pour tâches de :

- Assurer l'accueil le transport du personnel et de ses hôtes de l'ABM;

- Assurer le transport du matériel ;
- Veiller à l'entretien courant du véhicule ;
- Superviser l'entretien périodique du véhicule ;
- Tenir à jour le carnet de bord du véhicule ;
- Tenir à jour les pièces administratives du véhicule ;
- Transmettre le courrier sortant et récupérer le courrier entrant.

5.3. Profil du poste

- Etre de nationalité béninoise ou togolaise ;
- Avoir fait le premier cycle secondaire ;
- Avoir un permis de conduire ;
- Avoir fait une formation complémentaire en mécanique auto et d'entretien ;
- Justifier d'une expérience d'au moins trois (3) ans dans la conduite.
- Maîtriser le code de la route ;
- Savoir conduire selon les règles de l'art ;
- Etre capable de lire, écrire et parler couramment le français ou l'anglais ;
- Le/la candidat (e) doit : (i) savoir communiquer (écrit et orale); (ii) être de bonne moralité, discret et faire preuve d'initiative, de discipline de rigueur professionnelle ; avoir une bonne capacité d'écoute ; (iv) être apte à travailler efficacement sous pression et dans un environnement multiculturel.

6. POSTE N°6 : Agent de liaison

6.1. Classement : C ; Appel à candidatures lancé seulement au Bénin.

6.2. Principales responsabilités du poste

Sous la responsabilité de l'assistant administratif, l'agent de liaison est chargé de :

- Assurer les courses de l'ABM ;
- Assurer la distribution et la récupération du courrier ;
- Contribuer à la rephotographie des documents ;
- Exécuter toutes autres tâches du ressort de ses compétences qui lui seront confiées par la hiérarchie dans l'intérêt de l'Autorité ;

6.3. Profil du poste

- Etre de nationalité béninoise ou togolaise ;
- Etre titulaire du CEP ou d'un diplôme équivalent ;
- Avoir au minimum deux (2) ans d'expérience professionnelle.
- Etre de bonne moralité ; discret et discipliné ;
- Avoir un bon sens de l'organisation ;
- Avoir un esprit d'initiative et d'équipe ;
- Etre capable de travailler efficacement sous pression ;
- Accepter de travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité ;
- Etre d'une ponctualité avérée ;
- Etre capable de lire, écrire et parler couramment le français ou l'anglais ;
- Le/la candidat (e) doit : (i) savoir communiquer (écrit et orale); (ii) être de bonne

moralité, discret et faire preuve d'initiative, de discipline de rigueur professionnelle ; avoir une bonne capacité d'écoute ; (iv) être apte à travailler efficacement sous pression et dans un environnement multiculturel.

7. INFORMATIONS GENERALES POUR TOUS LES POSTES

- Les postes sont permanents et seront basés au siège de l'ABM à Cotonou au Bénin.

- La durée initiale du contrat sera de deux (02) ans renouvelables pour chaque poste, suite à une évaluation satisfaisante des performances au bout d'une année d'essai.

- Salaire intéressant avec plusieurs avantages dont entre autres (assurance maladie pour le salarié et sa famille à concurrence de 6 enfants maximum, congé au foyer tous les 2 ans dans le pays d'origine, billet aller simple pour l'employé et sa famille à la prise de fonction et à la cessation de service, etc.).

Vous êtes :

- Ressortissant d'un des pays membres de l'ABM : (Bénin, Togo).
- Âgé(e) de 55 ans au plus au 31 décembre 2019 ;
- Vous pouvez postuler à l'un des six (06) postes en effectuant OBLIGATOIREMENT les deux formalités suivantes :

- Envoyer par courrier accéléré ou faire parvenir au siège de EDITOGO SA (Direction du quotidien national Togolais Togo Presse)

Pour tout renseignement appeler les contacts ci-après : +228 90090068/90097531, BP : 891 LOME-TOGO

ET

- Envoyer par mail à l'adresse recrutementchezvousbenin@gmail.com

Au plus tard le VENDREDI 28 août 2020 à 13 HEURES GMT

- une lettre de candidature adressée au Directeur Exécutif de l'ABM, portant la référence du poste pour lequel vous postulez;
- un Curriculum Vitae actualisé et détaillé précisant, la date de naissance du candidat, les diplômes (année et lieu d'obtention), durée (mois et/ou années) des expériences ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- une copie certifiée des titres, diplômes et attestations de qualifications ;
- des copies des certificats ou attestations de travail ou de services ;
- deux (2) photos d'identité ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une copie du certificat de nationalité ou tout autre document justifiant la nationalité ;
- les noms et adresses de trois (3) personnes de référence.

Le défaut de production ou la falsification des documents ci-avant énumérés entraîne le rejet de la candidature.

DIRECT AGENCE

Agence conseil en communication

**Vous êtes un annonceur, un privé,
une agence conseil en communication
ou un homme d'affaires !**

**Vous avez besoin d'une communication
dans le journal Togo Matin ?**

CONTACTEZ NOTRE RÉGIE EXCLUSIVE

DIRECT AGENCE
Rue 132, Angle 139 Afiao-Gakli Djidjole
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00



tm

TOGOMATIN




ANNONCE

Dans le cadre de ses activités de soutien au développement des PME, l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) organise, sur toute l'étendue du territoire national, un Concours pour le Meilleur Projet Entrepreneurial dénommé « Prix ANPGF ».

••• Vous êtes dirigeants de PME/PMI, créateurs ou inventeurs de nouveaux produits et procédés de fabrication.

••• Vous êtes porteurs de projets de création ou de développement d'une PME ou d'une PMI.

alors, le « Prix ANPGF » vous concerne !

PORTEURS DE PROJETS D'ENTREPRISES. ENTREPRISES EXISTANTES.
INSCRIVEZ-VOUS DÈS À PRÉSENT !

LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE EST FIXÉE AU
04 SEPTEMBRE 2020

Récupérez le formulaire d'inscription en adressant une demande de formulaire à prixanpgf@anpgftogo.org ou sur le site www.anpgftogo.org ou encore dans l'un des bureaux de l'ANPGF.

SIÈGE
Rue Mawupedjro
angle rue Réconciliation
Afiao Gakli
02 BP 20 866
Tél : 22 53 51 00 - 91 36 85 85
Lomé

BUREAU KARA
Boulevard des Evava
Quartier Téléoudé
Face Lycée Kara I
400 BP 777 Kara
Tél : 70 45 05 55
Kara

BUREAU TSÉVIÉ
Route Nationale N°1
Entrée de la Ville
Quartier Daviemonджи
Tél : 70 43 24 85
Tsévié

TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants



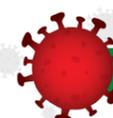
* Jours ouvrés



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



ENSEMBLE
CONTRE LE COVID-19



STOP COVID-19

Football togolais

A quand l'installation du directeur technique nationale ?

Le poste de directeur technique nationale toujours vacant est une préoccupation, aussi bien pour les acteurs du football togolais que la Fédération togolaise de football (FTF).

Le ministère des Sports, à travers la FTF est à pied d'œuvre pour dévoiler le nom du prochain directeur technique national. « Même si on n'en parle pas, le plus important c'est le résultat dans quelques jours qui permettra à tout un chacun de savoir que c'était une question très sérieuse pour le comité exécutif de la FTF », a expliqué le 13 août 2020, Pierre Lamadokou, le secrétaire général de la FTF.

Tchanilé Tchakala est une option face à Gneni Sebabi, président de l'Association des entraîneurs de football du Togo (AEFT) ; Kodjo Afiadegnigban, agent de joueurs et entraîneur puis Djima Oyawolé, entraîneur sont les autres candidats en lice pour ce poste.

L'ancien sélectionneur des Éperviers du Togo et directeur de Liberty Sports Academy d'Agbodrafo aurait obtenu une note de 18/20, après étude

minutieuse des dossiers en mai 2019, suite à un appel d'offre lancé par la FTF et dont l'objectif était de trouver le profil idéal voulu par la Fifa. Dans la foulée, la FTF aurait signifié son choix au ministre des sports Foli-Bazi Katari. Une information relayée par la presse locale.

Pourtant le ministère des sports du Togo n'a pas confirmé, l'ancien coach de l'équipe nigérienne JST Niamey, à son poste. On se pose la question



Tchanilé Tchakala

si l'on attendait la construction du bloc technique de la FTF

pour l'installer ? Wait and see.
Attipoe Edem Kodjo

Parrainage multiple

Que stipule le code électoral de la FTF ?

Des clubs et associations membres ont accordé leurs parrainages à plus d'un candidat, dans le cadre du processus électoral en cours à la Fédération ivoirienne de football. Cette situation suscite non seulement la curiosité mais aussi des interrogations des fanatiques. Que disent les textes ? A combien de candidats un électeur peut-il accorder son parrainage ?



Illustration du football togolais

Une lecture du code électoral togolais nous amène à une conclusion en ce qui concerne le double parrainage. Le document n'a pas fait une grande fixation sur la question du parrainage. Un seul article, l'article 11 aborde le sujet. Et là-dessus, les personnes ressources que nous avons approchées notamment le président de la commission électorale, Me Atsoo Darius, le manager du club Anges de Notsé Chris Dackey et Patrice Agboli, membre de plusieurs commissions de rédaction des textes de la FTF, ont tous été unanimes. Pour Chris Dackey, « Rien n'est dit dans le code électoral. Si le même membre peut parrainer deux listes ou encore peut parrainer plusieurs personnes sur une même liste. L'article 11 qui parle de parrainage ne fait de précision ». « La question

n'est pas explicitement abordée par le code électoral togolais. Un seul article évoque la question du parrainage. C'est l'article 11 mais il n'est pas explicite non plus », affirme Maître Atsoo Darius. Même son de cloche chez Patrice Agboli, « Le code électoral chez nous n'a pas prévu de dispositions particulières concernant le double parrainage ».

Des clubs et associations membres ont accordé leurs parrainages à plus d'un candidat, dans le cadre du processus électoral en cours à la Fédération ivoirienne de Football. Cette situation suscite non seulement la curiosité mais aussi des interrogations des fanatiques. Que disent les textes ? A combien de candidats un électeur peut-il accorder son parrainage ? Nous nous sommes

intéressés au code électoral en vigueur à la Fédération Togolaise de Football.

Une lecture du code électoral togolais nous amène à une conclusion en ce qui concerne le double parrainage. Le document n'a pas fait une grande fixation sur la question du parrainage. Un seul article, l'article 11 aborde le sujet. Et là-dessus les personnes ressources que nous avons approchées notamment le président de la commission électorale, Me Atsoo Darius, le manager du club Anges de Notsé Chris Dackey et Patrice Agboli, membre de plusieurs commissions de rédaction des textes de la FTF, ont tous été unanimes. Pour Chris Dackey : « Rien n'est dit dans le code électoral. Si le même membre peut parrainer deux listes ou encore peut parrainer plusieurs personnes sur une même liste. L'article 11 qui parle de parrainage ne fait de précision ». « La question n'est pas explicitement abordée par le code électoral togolais. Un seul article évoque la question du parrainage. C'est l'article 11 mais il n'est pas explicite non plus », affirme Maître Atsoo Darius. Même son de cloche chez Patrice Agboli, « Le code électoral chez nous n'a pas prévu de dispositions particulières concernant le double parrainage ».

Article 11 : Envoi des candidatures

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter une copie des pièces suivantes : la lettre de parrainage du membre de la FTF qui le présente, stipule le code électoral de la FTF.

Même dans les statuts de la FTF, peu d'articles abordent le sujet. L'article 36 des statuts évoque le sujet mais avec une ambiguïté. Il mentionne dans son alinéa 7, 6ème point « une lettre de parrainage du membre de la FTF qui le présente ». Autre article abordant partiellement la question, c'est celui 15 sur les droits des membres de la FTF en son point (e) : « proposer des candidats pour leur élection au sein de tous les organes de la FTF ».

Si les textes sont plus ou moins muets sur le sujet, il y a toutefois des pratiques habituelles sur les listes électorales sachant que la FTF est passée à un scrutin de liste depuis plusieurs années. « On observe ici chez nous qu'un membre parraine plusieurs personnes sur une même liste ou deux personnes différentes sur deux différentes listes », confie Chris Dackey.

La Fédération togolaise de football avait organisé, le 25 janvier 2020, son congrès électif. Un scrutin dirigé par l'avocat Atsoo Darius qui reconnaît que sa commission a eu faire face à ce problème mais elle a vite trouvé une solution. « Nous avons pensé que ce n'est pas un souci car le vote chez nous au Togo est secret. Ainsi, le parrainage ne donne pas de facto la garantie de la voix du membre ».

Doit-on valider les dossiers parrainés par un seul et même membre ?

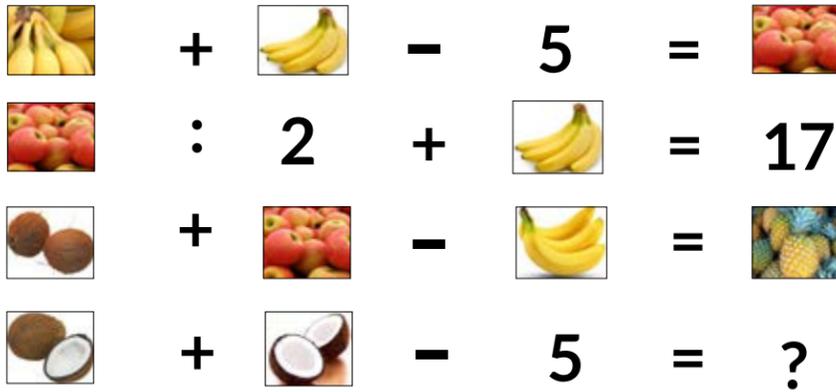
A cette question, Patrice Agboli répond : « Lorsqu'il y a double parrainage,

normalement la candidature est invalidée. Mais les commissions Électorales peuvent faire des enquêtes pour voir si le second est fait à dessein pour nuire à la candidature. Dans ce cas on peut valider la candidature en tenant compte du parrainage signé par le président légal et statutaire du membre qui a parrainé. Sinon normalement la candidature doit être invalidée ». Chris Dackey, pour sa part pense que les textes ont oublié l'éthique dans le foot sur cette question de parrainage : « On devrait user d'un peu d'éthique à ce niveau. Un membre ne devrait pas parrainer deux candidats sur deux différentes listes. Ça devient alors un marché de dupes même si le Parrainage n'est juste qu'un document accordé pour permettre au candidat de participer à une élection ».

Au regard de tout ce qui précède, on se demande si le membre qui parraine n'est-il pas avant tout convaincu du projet que porte le candidat parrainé pour lui accorder le quitus de se présenter. Peut-on parrainer un candidat et aller voter pour un autre ? En plus la question d'éthique n'est-elle pas à prendre en considération sur le sujet ? Tout compte fait, les textes de la Fédération Togolaise de Football notamment le code électoral doivent être plus précis sur cette question de double parrainage et ceci doit être le travail des membres de la FTF lors des prochains congrès pour éviter à l'avenir des difficultés pareilles à celles de la Côte d'Ivoire à la commission électorale.

Avec Stade du week-end

Débat



Question: Complétez et donnez la valeur des tas de fruits suivants:



Blague

Moussa faisait la cour à une femme mariée. Un jour il apprend que le mari de la femme allait voyager. Le soir donc il se rend chez la femme.

Arrivé là-bas, il se met en culotte, allume la télé et suit un match de football.

Soudain, il entend le bruit d'un moteur.

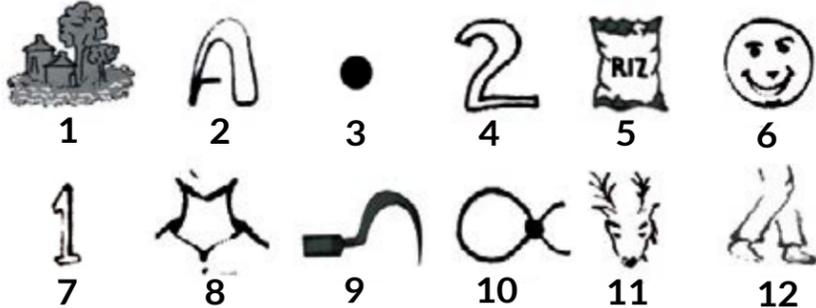
La femme cria : Oh mon Dieu, c'est mon mari.

Moussa se leva et alla se cacher derrière la télé.

Arrivée, le mari remarque que la télé a bougé et se lève pour la repositionner. C'est en ce moment qu'il vit Moussa. Il lui demande ce qu'il faisait là derrière sa télé ?

Moussa répond : « J'étais dans le match et j'ai pris un carton rouge. Voilà pourquoi je suis sorti me reposer ici... »

Rangez les chiffres en bas des images ci-dessous pour retrouver l'adage suivant: "Rien ne sert de courir, il faut aller à point"



Pensée du jour

L'homme est l'espèce la plus insensée, il vénère un Dieu invisible et massacre une nature visible ! Sans savoir que cette nature qu'il massacre est ce Dieu invisible qu'il vénère !

Hubert Reeves

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 10 au 17 Août 2020

3E ARRONDISSEMENT	Bd.13 Janv	22215227
CENTRE	46, Rue de la Gare	22218330
CHÂTEAU - D'EAU	BE	22 21 57 51
OLIVIERS	Bd. H.Boigny	22 27 04 34
ADJOLOLO	58, Rue F. Joseph	22 21 05 13
MAIRIE	Face Mairie	22 21 26 39
SOURCE DE VIE	Protestant	222245 71
CAMPUS	Adéwi	22 21 56 32
PATIENCE	Tokoin Gbadago	222160 94
ISIS	Avenue Jean Paul II	70 44 83 87
YEM-BLA	258,Av. Akéï	22 26 76 51
FRATERNITE	Hédzranawé	222681 55
CITRUS	Attiégou	70 44 59 24
NOTRE DAME	TOGO 2000	96 80 10 12
SANTA MADONNA	Kégué	70 01 03 03
MISERICORDE	BE-KPOTA	96 80 09 45
LE PROGRES	Ahadji kpota	22 35 86 55
CITE	Bd. du 30 Août	99 08 15 35
BESDA	Adidogomé	22 51 05 29
CONSEIL	Sagbado Logoté	93 10 92 92
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70 40 10 52
POINT E	Djidjolé	22 25 64 80
CONFIANCE	Face GTA	22 42 43 81
DELALI	Cacavéli	93 64 53 72
NATION	TOTSI	22 25 99 65
LAUS DEO	Léo 2000	93 00 65 75
VITAFLORE	Agoè Vakpossito	704022 86
MAINA	Avédji	70 43 65 34
EL-SHAMMAH	Amadahomé	70 43 25 85
ADONAÏ	Agoè-Nyivé	22 50 04 05
SHALOM	Agoè-Cacavéli	22 51 87 60
EMMAÛS	Rte de M.Tové	96 80 09 12
ESPACE VIE	Agoè Logopé	99 85 89 07
LA BARAKA	Agoè LOGOPE	901749 28
M'BA	Agoè-Légbassito	70 27 81 81
TCHEP'SON	Togblékopé	70 42 94 41
ZOSSIME	Zossimé	70 46 26 64
ST PHILIPPE	Sanguéra	99 99 80 04
HYGEA	Afanoukopé	99 27 36 36
LE DESTIN	Baguida	70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédzranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Rapport CPIA**Le Togo fait des progrès en matière de politiques socio-économiques**

Le Togo occupe la 15ème place sur 39 pays évalués dans le rapport de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique (CPIA) paru ce mois. Le pays s'est distingué en matière de politiques socio-économiques et de son cadre institutionnel.



Le Togo a fait des réformes dans beaucoup de domaines ces dernières années. Ces efforts ont été relevés dans le rapport sur l'évaluation des politiques et institutions nationales en Afrique de la Banque mondiale. Selon ce rapport, le pays a obtenu une note de 3,3, soit une progression de +0,1 points par rapport à l'année dernière. En ce qui concerne la politique de lutte contre l'exclusion sociale et de promotion de l'équité, le pays a obtenu un score de 3,6 points et 3,1 en matière de gestion et institutions du secteur public. Selon le rapport, « Le Togo apparaît comme un grand réformateur, avec des avancées dans toute une série de domaines politiques ».

Le Togo s'illustre également sur les critères de l'efficacité de la mobilisation des recettes. « Un seul pays – le Togo – a vu sa note augmenter, alors qu'elle a diminué dans six pays – le Burkina Faso, l'Érythrée,

le Liberia, Sao Tomé-et-Principe, la Tanzanie et le Soudan » indique le rapport.

Selon la Banque mondiale, l'évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA) est un outil de diagnostic annuel destiné aux pays d'Afrique subsaharienne qui peuvent bénéficier des financements de l'Association internationale de développement (IDA). Il est établi sur une période allant de janvier à décembre. Le rapport évalue la qualité des structures politiques et institutionnelles nationales, leur capacité à soutenir une croissance durable et à réduire la pauvreté. Les pays sont notés sur une échelle de 1 (note la plus faible) à 6 (note la plus élevée) pour 16 indicateurs regroupés dans quatre catégories : gestion économique ; politiques structurelles ; politiques d'inclusion sociale et d'équité ; gestion et institutions du

secteur public.

L'objectif est de renseigner les pouvoirs publics sur l'impact des efforts déployés pour soutenir la croissance et lutter contre la pauvreté. Les notes obtenues servent aussi à déterminer le volume des prêts concessionnels et des dons que la Banque mondiale accorde aux pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. Le rapport 2019 porte sur 39 pays, soit un pays de plus par rapport à 2018, la Somalie ayant été admise pour la première fois depuis 30 ans à recevoir l'aide de l'IDA.

Il fournit en outre un état des lieux des politiques et institutions nationales au commencement de la pandémie de COVID-19, en mettant en évidence la nécessité, pour les pays IDA de la région, à agir pour renforcer leurs systèmes de santé, protéger leur capital humain, améliorer la gouvernance du secteur public et mettre en œuvre des réformes structurelles visant à stimuler la productivité.

Le Rwanda est à la tête du classement. Le pays a obtenu une note de 4 sur 6 pour la troisième année consécutive et demeure donc en tête du classement régional.

La rédaction

Bons Covid-19**Le Togo mobilise 70 milliards FCFA**

Le Togo a levé jeudi 13 août la somme de 70 milliards FCFA. L'opération s'est faite à travers des Bons assimilables du trésor (Bat).



D'après les résultats communiqués par Umoa-Titres, l'agence régionale de gestion et de promotion des titres publics de l'Umoa (Union monétaire ouest africaine), le Togo a levé 70 milliards FCFA sur le marché des titres au cours de la deuxième phase des émissions de Bons sociaux Covid-19. L'émission a enregistré 14 participants et 43 soumissions. Le montant global des soumissions s'élève à 160 900 millions FCFA. Sur cette somme le Togo a rejeté 90 900 millions.

Le taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions est de 229,86% et le taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues de 100%. L'opération a connu un taux d'absorption de 43,51% avec un rendement moyen pondéré de 2,26%.

L'objectif de cette opération est de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales dans le but de couvrir les décalages de trésorerie créés par la lutte contre la pandémie causée par le coronavirus et ses conséquences.

Le 14 mai dernier au cours de la première phase des émissions de Bons Covid-19, le Togo a levé 108 milliards FCFA sur le marché financier.

Les bons sociaux Covid-19 sont soutenus par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Ils sont d'une maturité de trois mois et sont émis sur le marché financier régional. Ils serviront à faire face aux dépenses immédiates liées à la lutte contre la pandémie du coronavirus. La Bceao a ouvert un guichet spécial de refinancement à trois mois pour permettre aux banques de refinancer ces bons.

Les Bons Covid-19 font partie des mesures prises par la Bceao pour contrer les impacts négatifs de la pandémie du Covid-19. Il s'agit d'un moyen pour la Banque d'accompagner les Etats membres pendant cette période de crise.

Félix Tagba

Mise en chantier d'une route par les riverains à Agoènyivé 3**Une belle illustration de la nouvelle gouvernance locale en cours**

Les riverains de la route carrefour AISED-carrefour St Joseph, située dans la commune Agoènyivé 3 à Lomé, ont pris l'initiative de la mettre en chantier. Cette action constitue une belle illustration de la gouvernance locale que l'on voudrait voir s'instaurer au sein des communes.

Le processus de décentralisation entrepris dans notre pays a pour objectif d'amener les collectivités locales à prendre en main leur développement. Il n'y a pas meilleur développement que celui qui vient de la base. Le temps où l'on attendait que tout vienne du sommet de l'Etat est révolu. Ce type de développement a suffisamment montré ses limites.

L'élection des conseillers municipaux et des maires vient marquer définitivement la rupture. Ceux-ci, en concertation avec leurs administrés, doivent prendre des initiatives pour

le développement de leurs communes. D'ailleurs, les populations peuvent elles-mêmes donner l'orientation. Elles ne sont pas obligées d'attendre que les autorités locales prennent le devant. Ceux-ci viendront en appui et donneront les orientations à suivre. C'est cela le vrai gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Et nos compatriotes de la commune Agoènyivé 3 viennent de donner l'exemple. Sur la base d'une cotisation initiée auprès de la population, une route sera bientôt réhabilitée.

« Au début, nous étions quatre personnes à mener l'action.

Ainsi depuis le mois de mai 2020, nous avons entrepris des discussions avec notre maire, qui a donné son autorisation. Nous sommes revenus voir la population à la base et nous avons décidé de cotiser de l'argent entre nous les riverains. On s'est regroupés dans une plateforme WhatsApp dénommée, « Comité vigilance » et c'est dans ce groupe qu'on mène les réflexions. Actuellement, 42 personnes ont cotisé et on a pu mobiliser un montant de 990.000 FCFA », explique Yawovi Amékokou, un des initiateurs du projet.

« En dehors de cette somme, certaines personnes ont agi

**Un aperçu du chantier**

à travers des dons en nature, et la mairie aussi nous a accompagné avec 100 litres d'essence pour alimenter les tracteurs qui sont sur le terrain. C'est un travail qui a commencé et sera poursuivi jusqu'à ce que la route soit parfaitement réhabilitée », a ajouté monsieur Amékokou. Un exemple pour les autres

collectivités locales. Si au niveau des 117 communes que compte notre pays des initiatives de ce genre sont prises, nul doute que le développement sera au rendez-vous. Le pouvoir central doit bien-sûr donner le ton, mais le développement, c'est l'affaire de tous.

E. Dadzie

Manigance politique

Agbéyomé Kodjo et sa Dynamique s'embrouillent et se débrouillent

L'eau rentre dans le gaz entre le candidat malheureux, Agbéyomé Kodjo et ses pairs, depuis que le candidat de la Dynamique Kpodzro a procédé, le 10 août 2020, à des nominations en qualité de président « virtuel ».

Agbéyomé Kodjo ne manque pas d'agir en qualité de "président démocratiquement élu", titre qu'il proclame en prenant des décrets et en signant des décisions de nominations. L'une d'elles est celle en date du 10 août 2020 à travers laquelle il nommait Anani Nestor Kounakey, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près de

la République du Nigeria et de la Cedeao. Le 12 août 2020, un décret nommant le vice-président du MPDD, Gérard Adja, au poste de ministre de la Sécurité et de la Protection civile et un autre nommant Brigitte Adjmagbo-Johnson au poste de ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'alphabétisation ont également circulé sur les



Agbéyomé Kodjo et ses pairs

réseaux. Illico presto, les morveux se sont mouchés face aux agissements de leur acolyte Agbéyomé Kodjo, actuellement dans un entonnoir. C'est le cas de la coordination internationale de la Dynamique Mgr

Kpodzro qui, dans un post relayé sur les réseaux sociaux, faisait savoir que « (...) des fake news circulent relativement à la nomination des ministres par le président démocratiquement élu du Togo, Agbéyomé Messan

Kodjo ». Même son de cloche chez Brigitte Adjmagbo. Sacré désordre organisé dans le fonctionnement de la Dynamique Kpodzro et compagnie, sans compter les infractions d'usurpation des symboles de l'Etat.

Attipoe Edem Kodjo

Gouvernance locale

Des élues locales formées en leadership politique

Le Groupe de réflexion et d'action femme démocratie et développement (GF2D) a formé les conseillères municipales, du 11 au 13 août 2020 à Atakpamé, sur le leadership politique.



Photo de famille

En partenariat avec la Fondation Hanns Seidel, le GF2D a organisé cette formation de renforcement de capacités à une vingtaine de femmes élues locales. Cette formation a pour objectif de développer une alliance stratégique avec les femmes élues locales pour faire avancer l'agenda de la femme togolaise et mettre en place un cadre de concertation entre les élues locales.

L'initiative du GF2D vient à point nommé pour donner aux conseillères, l'opportunité de développer leurs potentialités et de contribuer aux efforts de gouvernance politique, économique sociale et

culturelle dans l'élan de la décentralisation amorcée par le Togo. Cette formation aidera ces femmes à mieux faire intégrer les questions stratégiques dans les politiques, plans et stratégies de développement des collectivités.

« Il s'agit de renforcer la capacité des élues locales sur le budget participatif en tenant compte des droits des plus vulnérables surtout les femmes et les enfants, comment gérer l'administration locale, quels sont les enjeux à relever afin de participer à l'élaboration du plan de développement communal. Il sera également question de revisiter le cadre

juridique qui régleme la décentralisation à la base, la question de la gouvernance à la base puis mettre en place un cadre de concertation entre ces élues locales pour qu'elles puissent s'échanger sur les questions d'enjeux essentiels pour la promotion et la protection des droits des femmes et enfants au Togo surtout des femmes de la communauté à la base », a précisé Michèle Noussoessi, la secrétaire générale du GF2D.

L'initiative a vivement été saluée par le secrétaire général de la préfecture, Kondo Bitho, représentant personnel du préfet de l'Ogou.

Attipoe Edem Kodjo

Journée internationale de la jeunesse

Le MJU marque l'évènement d'une pierre blanche à Amlamé

La journée internationale de la jeunesse a été célébrée dans plusieurs pays africains comme au Togo. Le Mouvement des Jeunes Unir (MJU) a profité de cet évènement pour mobiliser sa base dans la préfecture d'Amlamé.



Photo d'ensemble du Bureau national et des membres du Mouvement des Jeunes Unir

Trois principales activités ont marqué la célébration de cette journée à Amlamé.

D'abord, une rencontre avec les bureaux des sections préfectorales de plateau ouest (Amou, Anié, Est-Mono, Haho, Moyen-Mono et Ogou). Cette rencontre a permis au bureau national du Mouvement, dont le délégué aux sections préfectorales, député-maire d'Amou, May Gnassingbé, de mobiliser les sections et de les encourager à une reprise progressive des activités dans le respect des règles sanitaires. La rencontre a également permis au bureau national de sensibiliser fortement les jeunes à être une jeunesse barrière à la pandémie de la Covid-19.

La seconde activité qui a marqué cette journée dans

l'Amlamé est une causerie avec quelques jeunes du milieu a été l'occasion d'un partage du message du MJU à l'occasion de cette journée internationale de la jeunesse. En substance, le délégué national a rappelé le sens de cette journée cette année. Il a invité les jeunes à puiser dans la solidarité intergénérationnelle, les motivations pour se constituer en rempart face à la propagation de la maladie. La troisième activité, il de la mise en terre de quelques plants pour montrer l'attachement du MJU et des jeunes à la durabilité des actions. Ces arbres plantés contribuent au reboisement de la préfecture, car il s'agit là d'un élément essentiel dans le bien-être des populations.

Rachid Zakari

Affiches et panneaux sauvages à Lomé La mairie du Golfe 3 lance une campagne de désencombrement d'affiches illégales

La mairie du Golfe 3 organise du 13 au 18 août, une campagne de « désencombrement » des espaces publics des « affiches » et « panneaux sauvages » dans son agglomération.



Le premier adjoint au maire, Nonon Saa Hatédheema (en costume) donnant des instructions aux agents

Dénommée « Tous engagés pour un affichage responsable et légale dans la Commune du Golfe 3 », cette campagne a un double objectif. D'abord débarrasser les espaces publics et d'affichages des annonces sauvages et non autorisées et sensibiliser les populations sur les procédures à suivre, avant de coller les affiches sur l'espace public.

Ainsi, la mairie du Golfe 3 a mobilisé ses agents et cadres sur le terrain, afin que ces affiches et panneaux sauvages soient dégagés.

Le premier adjoint au maire, Nonon Saa Hatédheema, était également sur le terrain, pour entretenir les agents des services techniques de la municipalité sur l'objectif de l'initiative.

« Ce matin nous sommes descendus sur le terrain avec nos équipes techniques appropriées pour nous attaquer au problème des affichages illégaux et anarchiques... Nous avons donc senti la nécessité de descendre sur le terrain afin d'enlever ces affiches et de sensibiliser nos administrés sur la nécessité de veiller au bon ordre et à la propriété de notre commune. », a-t-il confié à la presse, qui, était également sur le terrain.

R. Zakari

Journée internationale de la jeunesse Le gouvernement togolais et l'UNFPA financent des jeunes à hauteur de 15 500 000 FCFA

Douze associations de jeunes, lauréates du concours d'appel à projet organisé par le ministère du Développement à la base, en collaboration avec l'UNFPA, ont reçu chacune leur chèque ce 14 août 2020 au centre des jeunes d'Avedji. C'était au cours d'une cérémonie officielle, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la jeunesse au Togo.

Piloté par le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat et de la Jeunesse, et financé par le Fonds des Nations unies pour la Population (UNFPA), ce concours a primé 12 sur 65 associations postulantes, à hauteur de 6 millions FCFA. Une subvention qui permettra, selon le ministère en charge de la Jeunesse, de contribuer à la dynamisation des associations de jeunesse dans les différentes régions du pays, d'encourager et de valoriser l'engagement

qui sont en fin de formation. Pour nous, ces activités donnent l'opportunité au ministère d'accompagner l'engagement des jeunes au sein de leur association et aussi d'accompagner leur engagement à travers leur insertion pour l'exercice de métier, ce qui participe à la création de richesse et à la réduction de la pauvreté et du chômage de ces jeunes », a expliqué Anala Telata, directeur national de la jeunesse.

Selon le directeur de

offert des outils aux jeunes artisans diplômés des centres d'initiation professionnelle et des centres ruraux d'activités socio-éducatives. Au total 55 jeunes artisans issus des métiers de la couture, la coiffure, la maçonnerie, la menuiserie ont été équipés. Ces équipements qui ont coûté 9 millions 500 mille FCFA, leur permettront d'ouvrir leur propre atelier.

« Je remercie le gouvernement togolais et les partenaires pour avoir



Remise symbolique des chèques

civique et les initiatives des jeunes regroupés au sein des associations.

« Nous lançons chaque année un appel à projet à l'endroit des associations de jeunes afin qu'ils déposent des micro-projets que nous finançons. Nous remettons aussi des kits d'insertion aux jeunes qui ont appris des métiers et

cabinet du ministère du Développement à la Base, « l'engagement des jeunes pour une action mondiale », thème de l'édition 2020 de la Journée internationale de la jeunesse, fait appel à la conscience de la jeunesse, dans la double logique de la vie associative et le développement des jeunes.

Le ministère a également

pensé à nous », a exprimé Wiroham Hélène, jeune couturière bénéficiaire d'une machine à coudre et autres outils de couture. « Les outils de travail que j'ai reçus me permettront d'ouvrir mon atelier et nourrir ma famille », a affirmé Tsogbé Senti, jeune mécanicien auto.

Attipoe Edem Kodjo

Corruption

La STT fait peau neuve et se penche sur les conditions de travail

La Synergie des travailleurs du Togo (STT) a tenu une conférence de presse ce 13 août 2020 à Lomé. Elle a non seulement fait état de son nouveau statut et des résultats de son enquête sur les conditions de travail dans des sociétés au Togo, mais aussi sur le « petrolegate ».

« Nous vous annonçons l'entrée dans le secteur privé par la STT avec en ce jour, une dizaine de syndicats ralliés », a affirmé Nadou Lawson, responsable de la STT, une synergie spécialisée dans la défense des intérêts de ses membres et dans la promotion de la justice sociale qui passe nécessairement par la lutte contre les inégalités de revenus.

La STT a également

effectué une série de visites d'entreprises pour scruter la situation des employés et les conditions dans lesquelles ces derniers travaillent et leurs rapports avec leurs employeurs.

« Ce que nous y avons détecté en matière de violations du droit du travail est ahurissant, malgré quelques points encourageants : non-respect total du code du travail, pas de contrat, pas de règlement intérieur, pas



Nadou Lawson, responsable de la STT

de protection sociale, des sanctions pécuniaires, pas de congé payé, licenciement abusif sans paiement de

droits, violation des droits syndicaux et récalcitrance au changement », a exposé Nadou Lawson.

En ce qui concerne la corruption au Togo, la STT n'a pas manqué d'aborder le « Pétrolegate ». « Notre souci aujourd'hui est d'amener les institutions compétentes de notre pays à se saisir du dossier afin que ce qui a été détourné soit restitué au budget de l'Etat », a fait comprendre la Synergie des travailleurs du Togo (STT), dans sa déclaration liminaire.

La STT a donc saisi le président Faure Gnassingbé par correspondance, le 22 mai 2019, sur la corruption au Togo.

A. E. Kodjo



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour les entreprises individuelles, les transporteurs routiers, les artisans et assimilés relevant de la TPU, une **réduction de 50% sur le deuxième acompte de la TPU** prévu à l'article 57 du LPF est accordée.



Office Togolais des Recettes - OTR



Mesures fiscales et douanières prises par le gouvernement pour accompagner les entreprises dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus

#CQFS

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)**.
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.



Office Togolais des Recettes - OTR